



Commune d'Avry

Procès-verbal No 19 de l'assemblée de la commune d'Avry

du jeudi, 13 décembre 2012 à 20.00 heures
à l'Auberge d'Avry-Rosé, à Avry

Président : M. Benoît Piller, Syndic.

Scrutateurs/trices : MM Liam O'Sullivan et Thierry Caron

M. B. Piller rend hommage à M. Jean-Daniel Corpataux, décédé le 11 décembre. Il présente, au nom du Conseil communal, ses plus vives condoléances à son épouse et ses enfants. A la demande de M. Piller, l'assemblée observe une minute de silence en mémoire de Jean-Daniel.

Préambule administratif.

Conformément à l'article 12 de la loi sur les communes, l'assemblée a été convoquée :

- par un « tout ménage »
- par un bulletin d'information communale (avryzoom N°46 de décembre 2012)
- par une publication dans la feuille officielle N° 47 du 23 novembre 2012
- par affichage au pilier public.

Aucune remarque n'est faite sur le mode de convocation.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats de ce soir sont enregistrés, comme le permet le règlement de la loi sur les communes.

Nombre de votants

La commune d'Avry compte à ce jour 1323 citoyens électeurs inscrits au registre civique, soit 83 de plus que l'an passé.

Pour cette assemblée, se sont excusés :

- M. Jacques Bourgeois, Conseiller national
- M. Marc Antoine Messer
- Monsieur Serge Collaud
- Monsieur Roland Berset
- Monsieur Peter Gamboni
- Mme Christiane Thonnard

M. B. Piller souhaite la bienvenue à Mmes Myriam Odin-Fellay et Gisèle Nicolet qui assureront la prise du procès-verbal.

Les personnes suivantes sont nommées scrutateurs :
MM Liam O'Sullivan et Thierry Caron

M. B. Piller demande aux personnes n'ayant pas le droit de vote dans la commune de se manifester en levant la main afin de permettre aux scrutateurs de compter les voix valables.

Une personne se manifeste, elle est présente en tant qu'auditeur et n'a pas le droit de vote à Avry.

M. B. Piller rappelle les tractanda de l'assemblée, affichés à l'écran.

Tractanda :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 11 octobre 2012**
: ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.
- 2. Présentation du plan financier 2013-2017**
- 3. Budget 2013**
 - 3.1. Présentation générale du budget fonctionnement et investissement 2013**
Rapport de la commission financière
 - 3.2. Crédit d'investissement pour l'achat de l'art. 86 RF (ancien magasin)**
Rapport de la commission financière
Vote
 - 3.3. Crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements**
Rapport de la commission financière
Vote
 - 3.4. Rapport final de la commission financière sur le budget 2013**
Approbation du budget 2013
Vote
- 4. Modification des statuts de l'ACSMS (Association des communes de la sarine pour les services médicaux sociaux)**
Vote
- 5. Information du Conseil communal**
 - **Projet Ecole**
 - **Projet Halle de sport**
- 6. Divers**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 11 octobre 2012 ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Ce procès-verbal a été rédigé et mis à disposition à l'administration communale. Il a aussi été publié intégralement dans l'édition No 46 d'avryzoom de décembre 2012.

Aucune remarque n'est faite sur ce document, on passe à son approbation.

Vote :

Approuvent	44
Refusent	0
Abstention	1

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 11 octobre 2012 est approuvé avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction. L'enregistrement sera effacé.

2. Présentation du plan financier 2013-2017

M. M. Moret présente cet objet.

Planification financière 2013 – 2017

Principes et bases légales

- Plan financier sur 5 ans, mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année
- Adopté par le Conseil communal, sur le préavis de la commission financière
- Présenté à l'Assemblée communale

Constitution cantonale, art. 132 al. 2

Loi sur les communes, art. 86d

Règlement d'exécution de la loi sur les communes, art. 43c

Hypothèse - 1

- Budget de départ équilibré (idem 2013)
 - Résultats de l'exercice avant amortissements et intérêts: CHF 670'000
 - Dette au 31.12.2012: CHF 3'400'000
- Base: Investissements votés et non votés
- Valeurs pour les nouveaux investissements
 - 2% pour les intérêts passifs
 - 3% pour les amortissements obligatoires
 - 1% pour les frais de fonctionnement

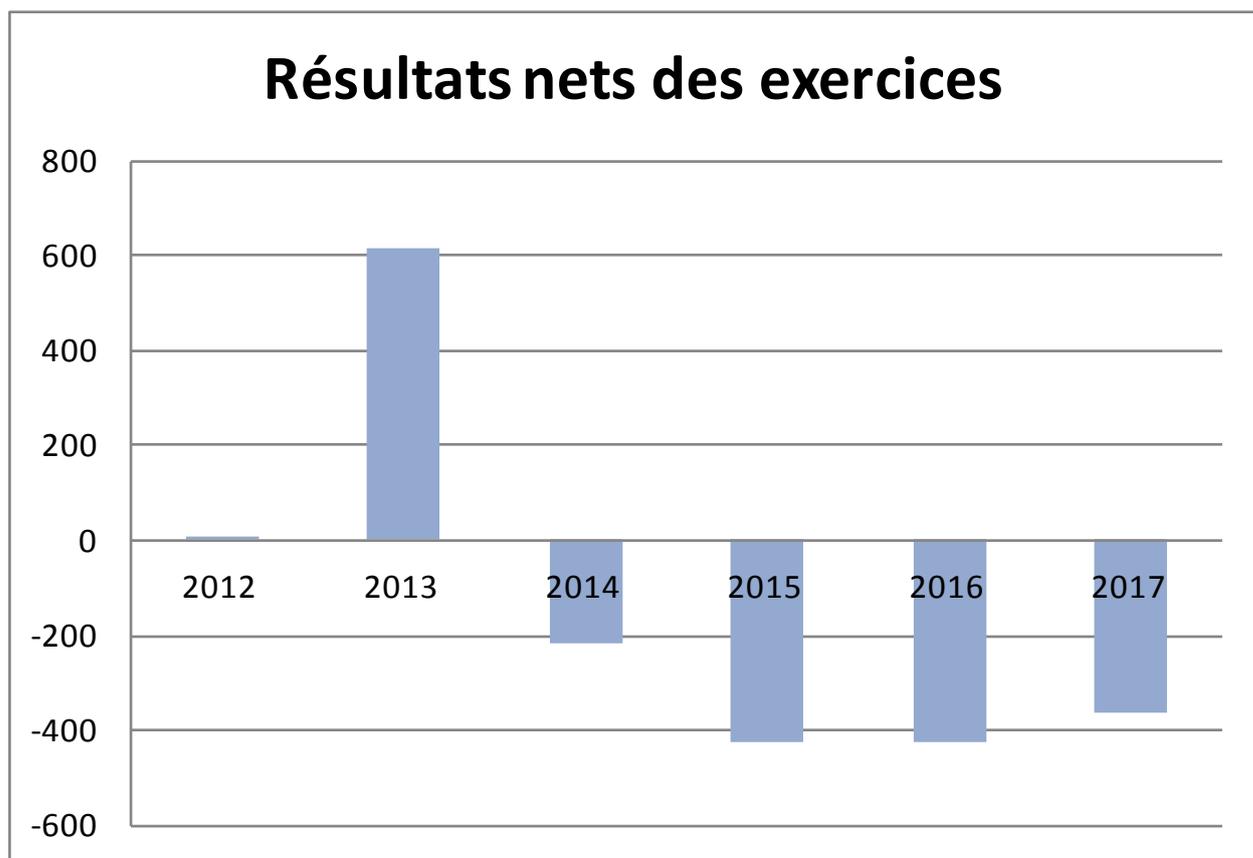
Hypothèse - 2

- L'augmentation prévisible des recettes va compenser celle prévisible des charges de fonctionnement
 - Pas d'influence sur le plan financier
- 200 habitants de plus qu'actuellement à fin 2017, dont 40% contribuables à CHF 4'200 –
- Les investissements et les recettes pour l'épuration des eaux ont été prises en compte dans ce plan financier

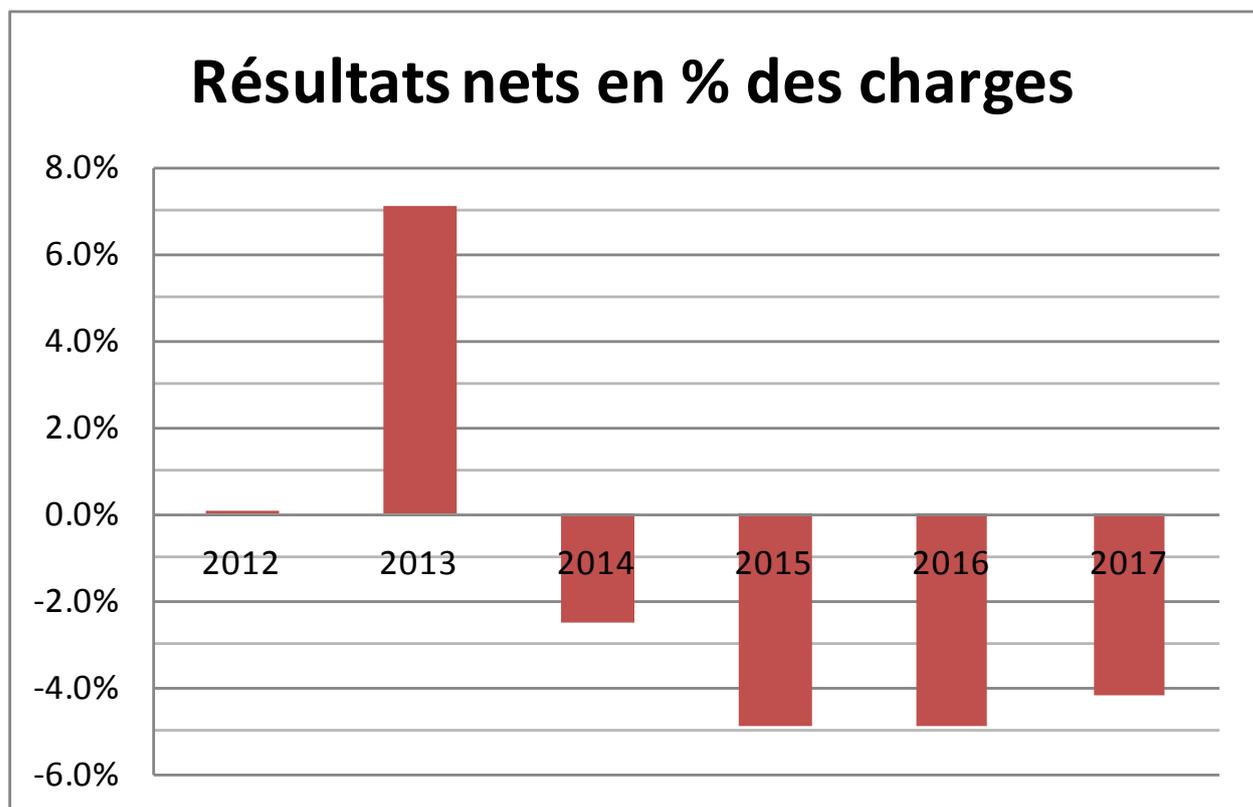
Planification des investissements

	TOTAUX (en milliers de francs)		
	Total	Crédits déjà votés	Nouveaux invest.
2013	8'977	7'228	1'749
2014	9'150	4'976	4'174
2015	1'143	-600	1'743
2016	125	125	0
2017	1'058	96	962
∑ 2013 - 2017	20'454	11'826	8'628
2018 - 2021	5'117	0	5'117
∑ 2018 - 2021	25'571	11'826	13'745

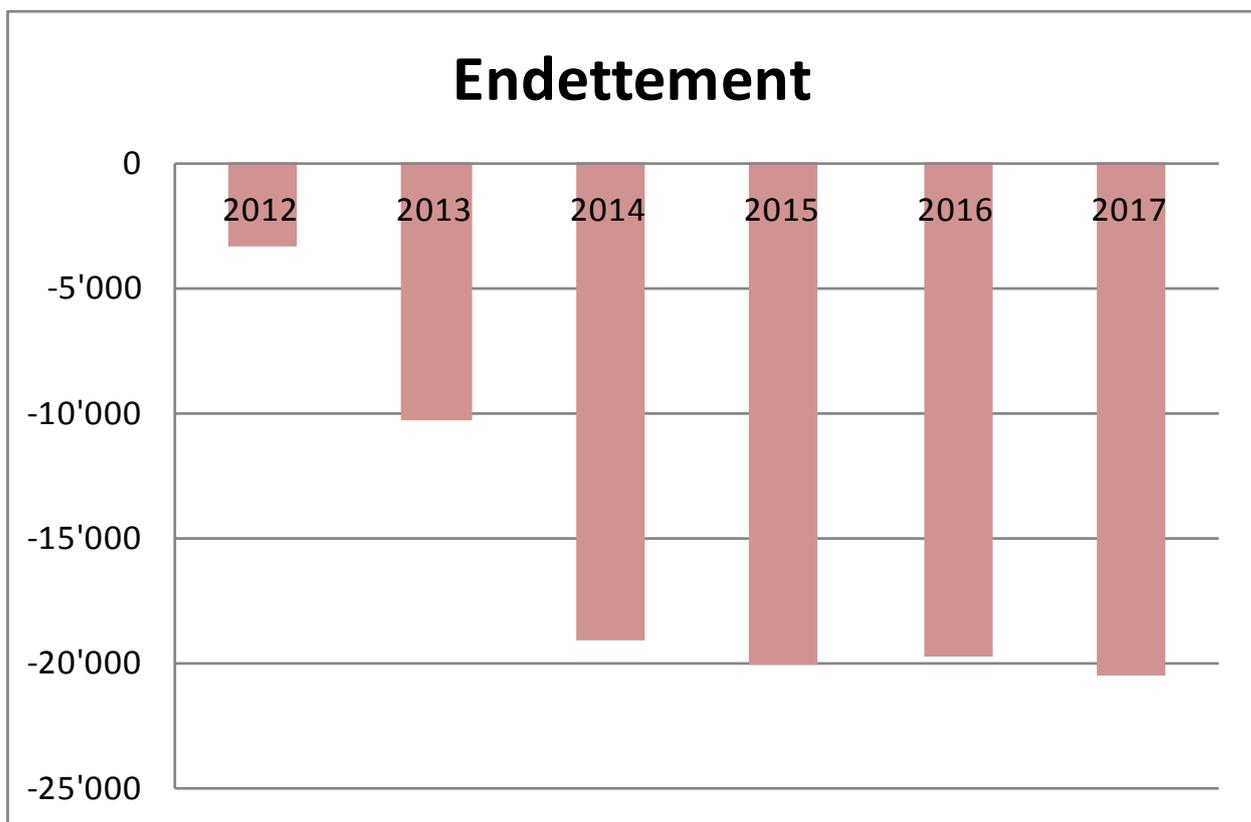
Evolution résultat et endettement – 1



Evolution résultat et endettement – 2



Evolution résultat et endettement – 3



En millier de francs

M. N. Ecoffey donne lecture du rapport de la commission financière :

„Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal vous a expliqué la procédure exigée par la législation. Dès lors, nous vous apportons uniquement notre commentaire quant au plan qui vous a été présenté.

L'année passée, nous avons demandé que le Conseil communal définisse clairement des priorités d'investissements pour la période de législature. Sur cette base, nous pouvons comparer, dans le temps, la capacité d'investissements avec les coûts des projets envisagés.

Ce plan financier de 5 ans est marqué...

- *tout d'abord, par un investissement de quelque 10,6 millions de francs pour le nouveau bâtiment scolaire que vous avez accepté en décembre 2011*
- *ensuite, par l'augmentation d'impôts de 8 centimes à partir du 1^{er} janvier 2013 que nous avons voté également lors de l'assemblée de décembre 2011*
- *par 2 objets importants, à savoir le chauffage et la rénovation de la halle de gymnastique, qui vous seront présentés lors de l'assemblée du printemps*
- *par divers investissements planifiés dans le cadre de l'amélioration des infrastructures actuelles*

Jusqu'à ce jour, nous avons quasiment réussi à financer nos investissements par nos liquidités courantes. Lors du vote pour le bâtiment scolaire, nous savions que nous devrions recourir à l'emprunt. Nous avons assuré le financement grâce à l'augmentation du taux d'imposition.

En ce qui concerne les années à venir, la fixation de priorités dans le choix des investissements et surtout une discipline budgétaire des dépenses de fonctionnement sont requises pour assurer l'équilibre financier, à savoir payer les charges d'intérêts et procéder aux amortissements.

Pour conclure, nous vous informons que nous avons approuvé le plan financier présenté par le Conseil communal.

Avry, le 13 décembre 2012

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa
Nicolas Ecoffey
Nicolas Favre
Philippe Galley
Benoît Macherel
Charles Page
André von der Weid »

3. Budget 2013

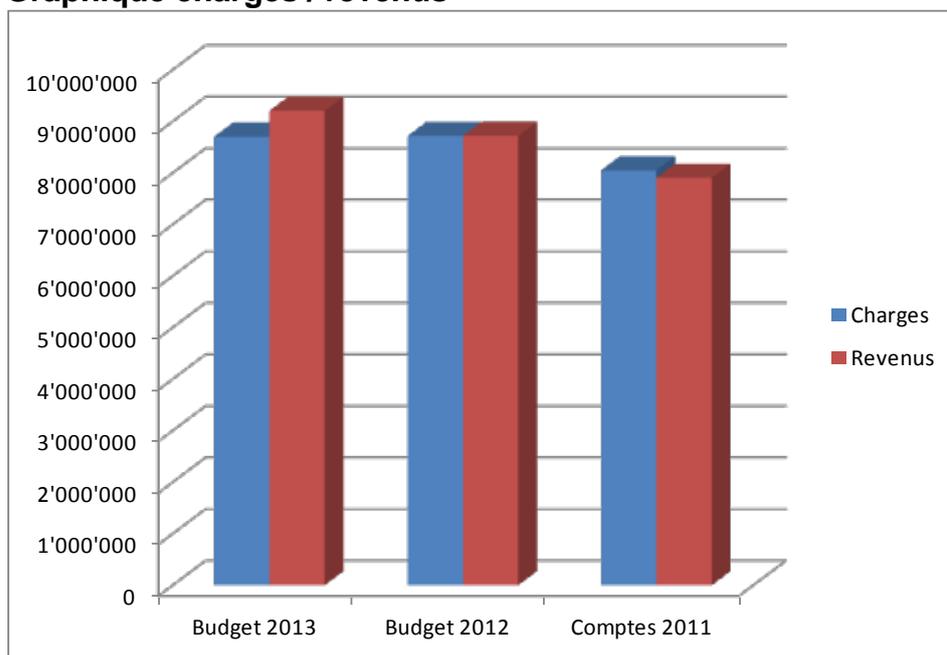
3.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et investissement 2013

Rapport de la commission financière

Fonctionnement 2013

Total des revenus		CHF 9'207'010.40
Total des charges	./.	CHF 8'702'738.35
Excédent de revenus		CHF 504'272.05

Graphique charges / revenus

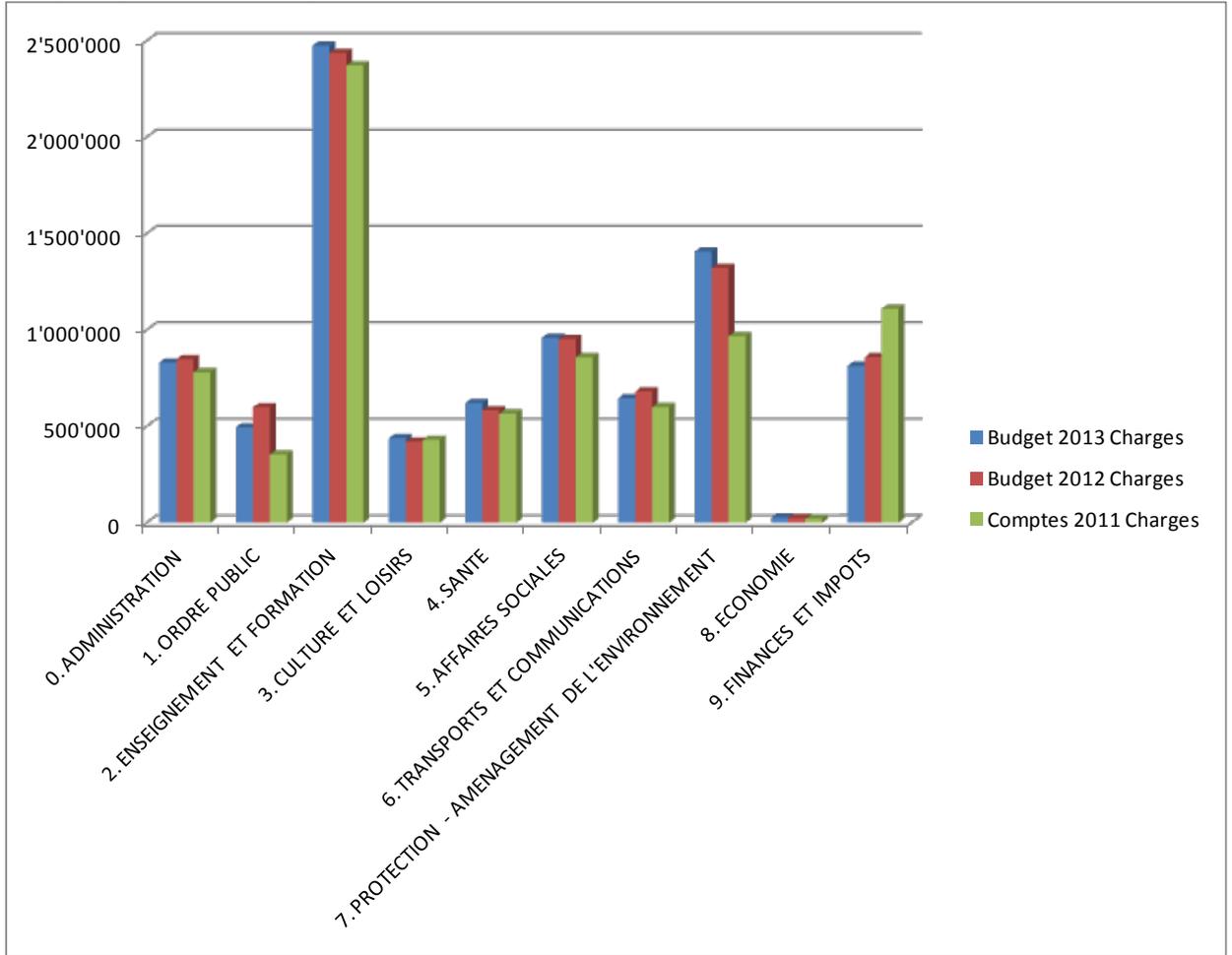


Charges	8'702'738	8'717'326	8'050'830
Revenus	9'207'010	8'719'876	7'905'922
Résultat	+504'272	+2'550	-144'908

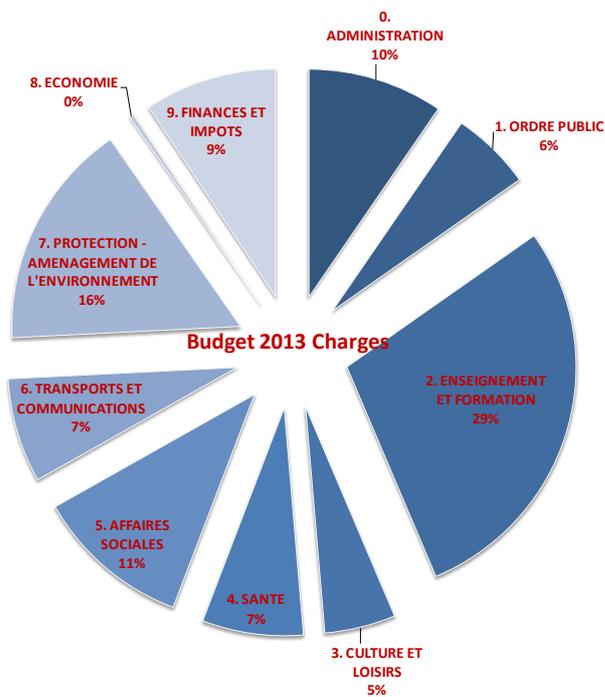
Tableau des charges

	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
0. ADMINISTRATION	830'170	846'412	779'437
1. ORDRE PUBLIC	494'348	597'452	353'135
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'473'115	2'436'612	2'370'453
3. CULTURE ET LOISIRS	437'017	420'943	429'443
4. SANTE	620'203	581'641	565'635
5. AFFAIRES SOCIALES	958'158	951'495	857'206
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	644'861	679'557	599'240
7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'406'053	1'320'316	968'127
8. ECONOMIE	26'086	24'854	19'072
9. FINANCES ET IMPOTS	812'727	858'044	1'109'081
Total	8'702'738	8'717'326	8'050'830

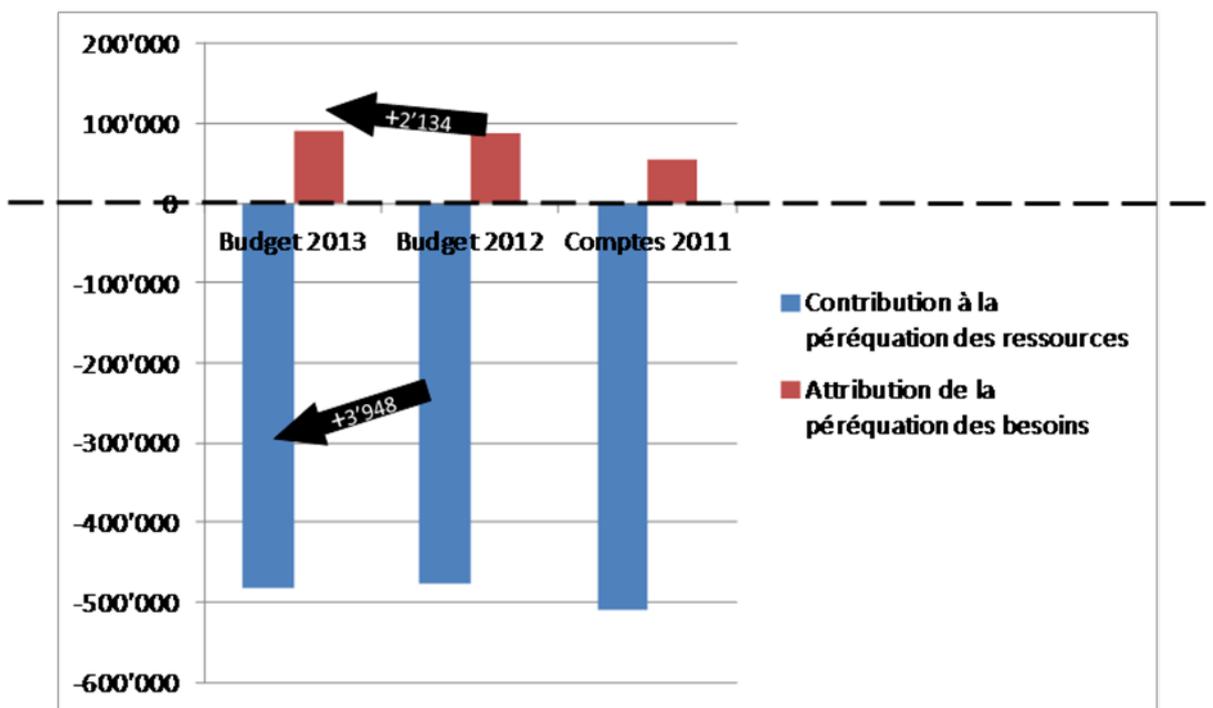
Graphique des charges



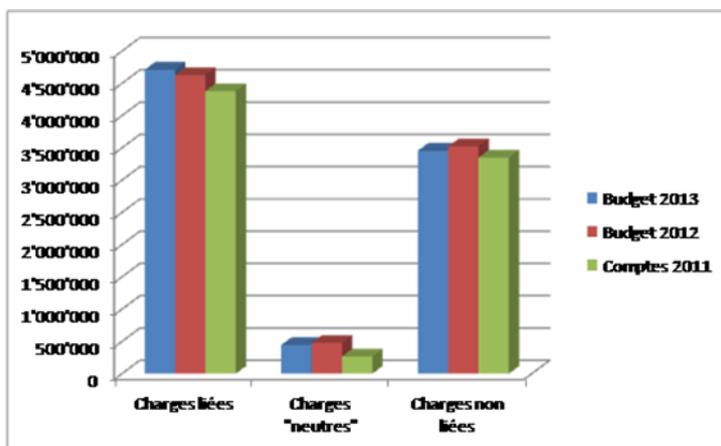
Répartition des charges



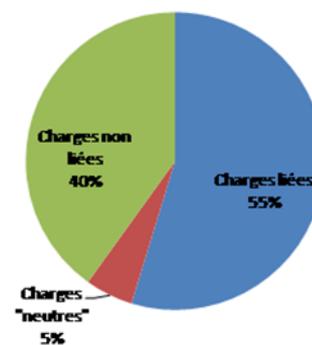
La péréquation financière



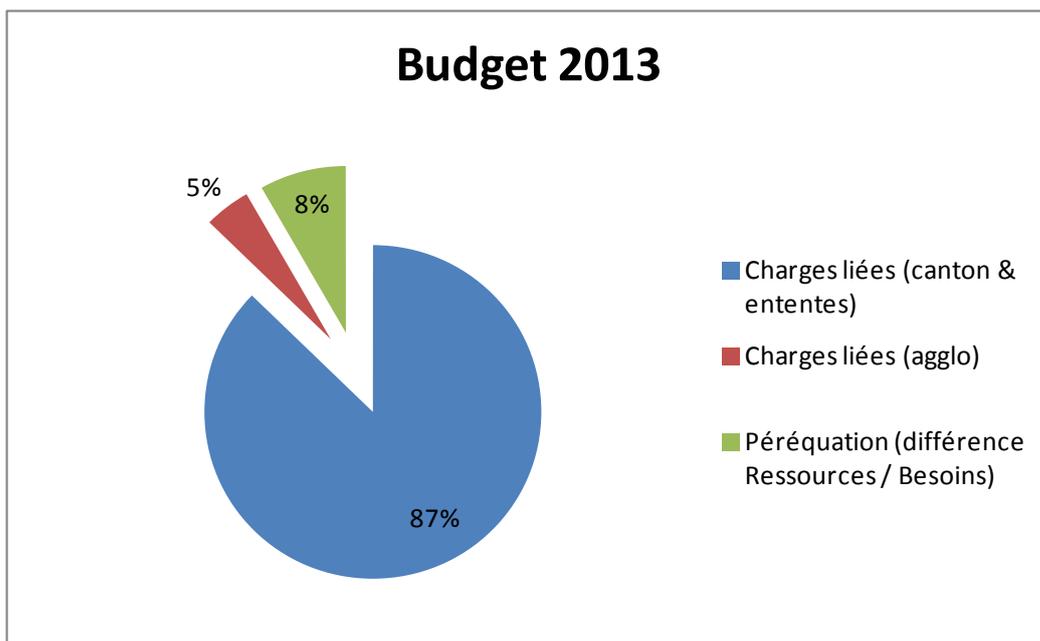
Charges liées et non liées - 1



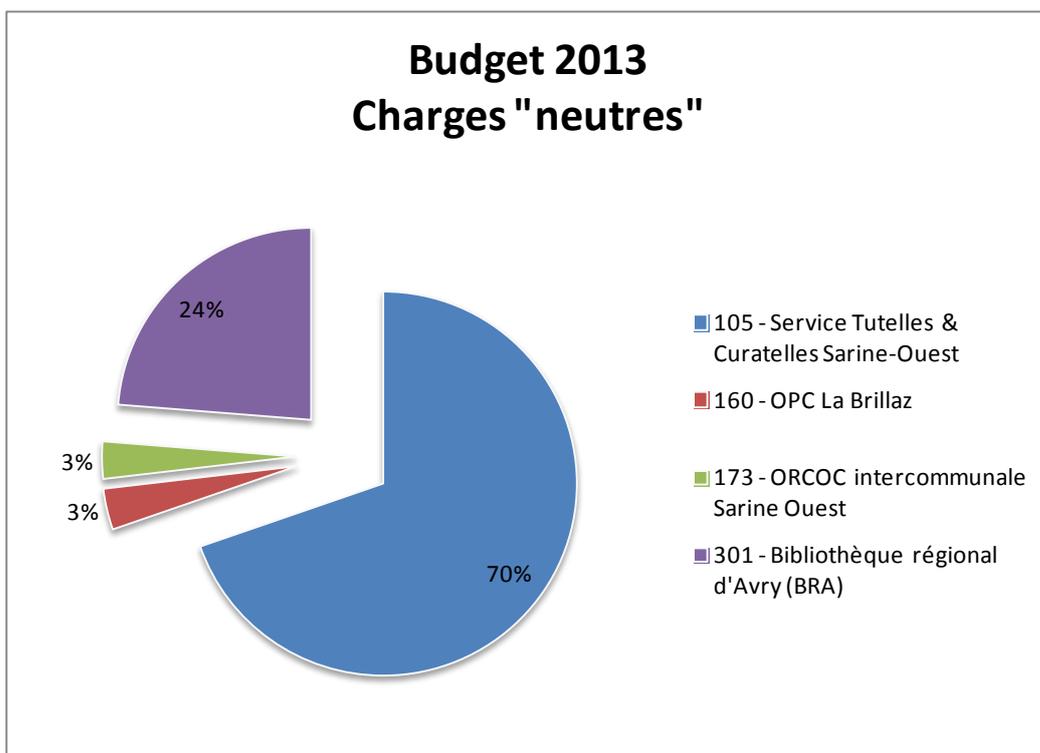
Budget 2013



Charges liées et non liées - 2



Charges liées et non liées – 3



Charges liées et non liées – 4

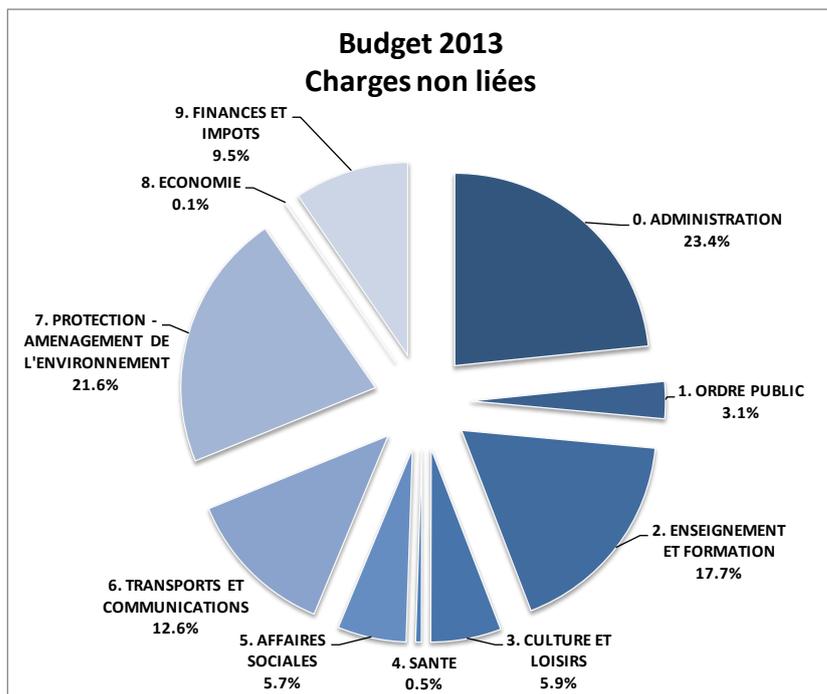
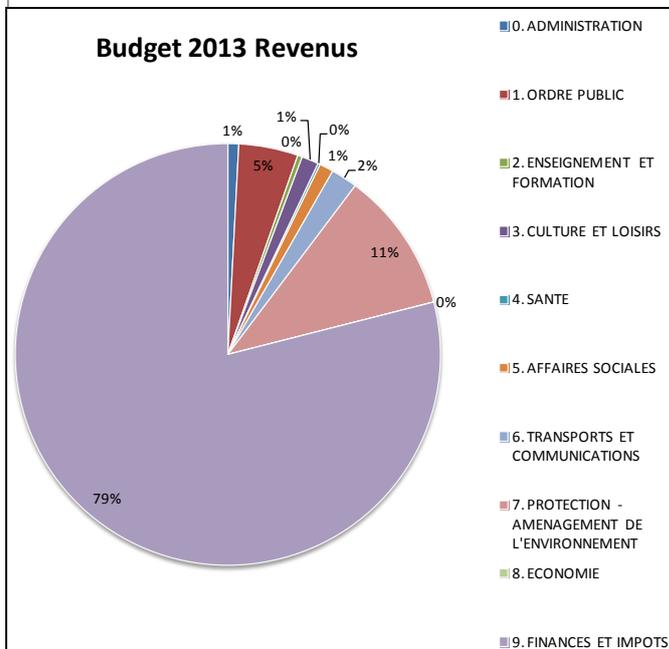
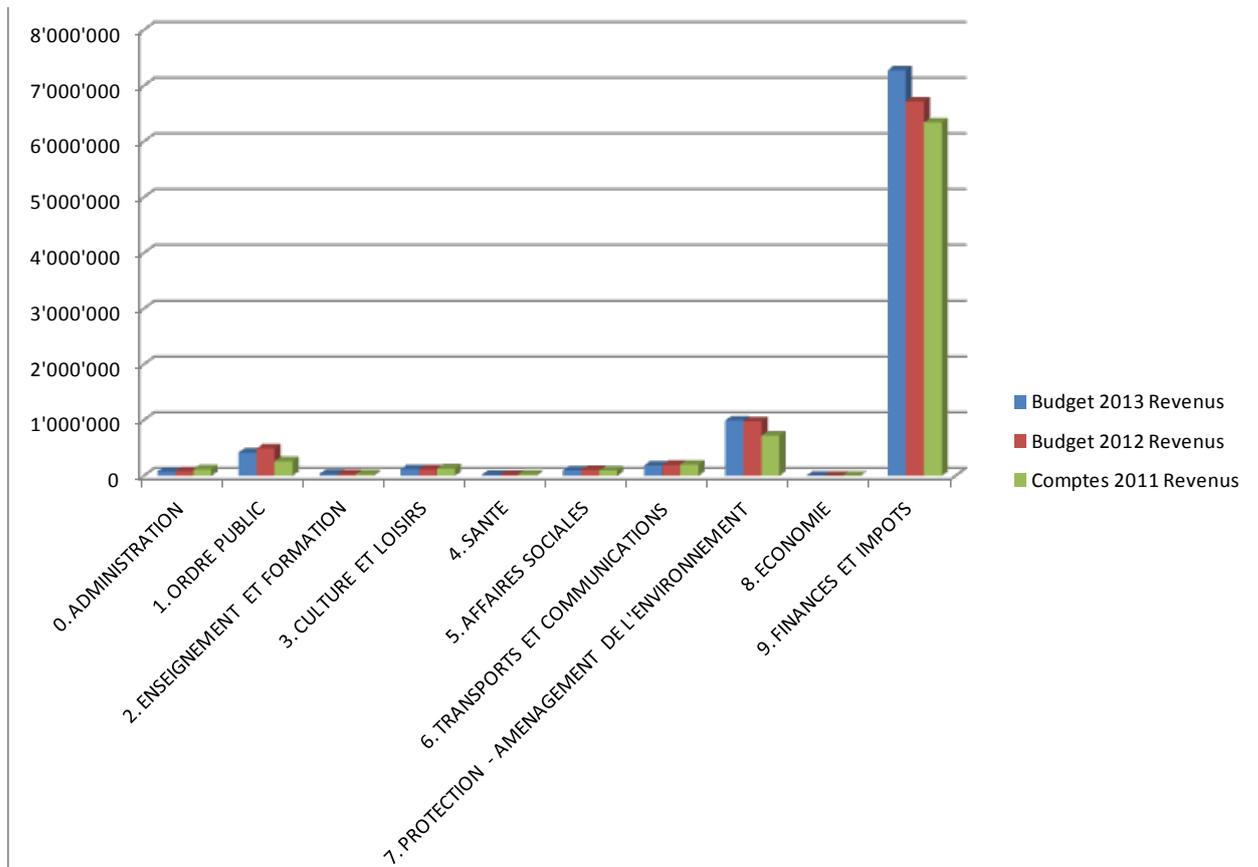


Tableau des recettes

	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
0. ADMINISTRATION	75'500	79'600	113'971
1. ORDRE PUBLIC	414'260	489'935	260'632
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	32'638	31'420	26'137
3. CULTURE ET LOISIRS	118'251	113'557	128'883
4. SANTE	16'000	15'000	20'015
5. AFFAIRES SOCIALES	97'665	105'300	96'438
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	185'500	195'100	200'813
7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	992'650	975'080	720'644
8. ECONOMIE	286	436	293
9. FINANCES ET IMPOTS	7'274'261	6'714'448	6'338'097
Total	9'207'010	8'719'876	7'905'922

Graphique des recettes



0. Administration

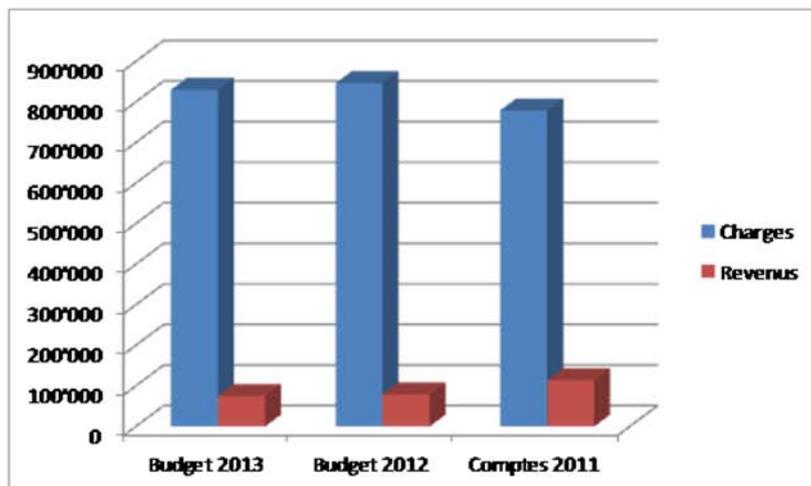
0. ADMINISTRATION	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	830'170	846'412	779'437
Revenus	75'500	79'600	113'971

Légère diminution

Charges: -16'242 CHF

Revenus: -4'100 CHF

- Charges salariales en augmentation
- Informatique
 - Coûts exceptionnels en 2012
 - Investissements en 2013



1. Ordre public

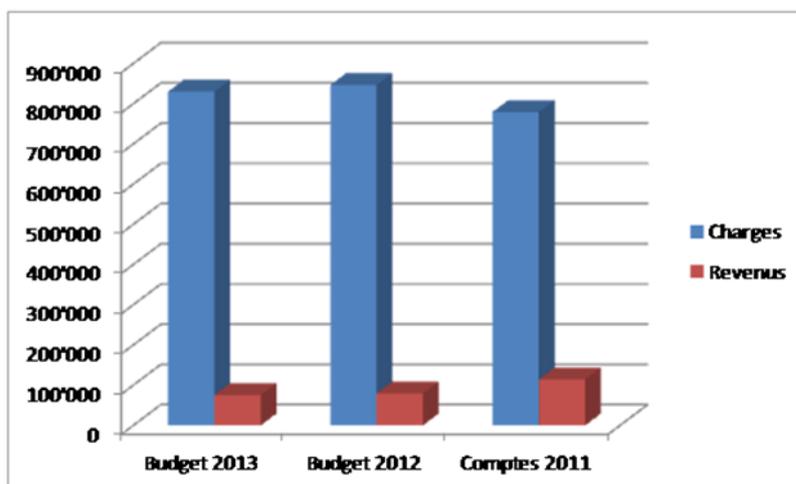
1. ORDRE PUBLIC	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	494'348	597'452	353'135
Revenus	414'260	489'935	260'632

Légère diminution

Charges: -103'134 CHF

Revenus: -75'675 CHF

- Service des tutelles
 - Anciens dossiers en 2012
- Mobilier et machines
 - Coûts exceptionnels en 2012
 - Investissements en 2013



2. Enseignement et formation

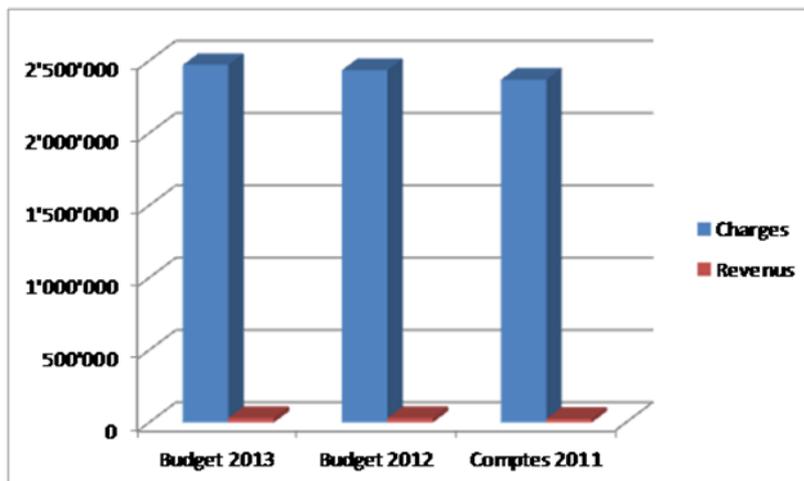
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	2'473'115	2'436'612	2'370'453
Revenus	32'638	31'420	26'137

Légère augmentation

Charges: +36'503 CHF

Revenus: +1'217 CHF

- Charges liées:
+77'635
- Fourniture scolaire:
+19'000
- Location containers
+11'824
- Diminutions
-82'524



3. Culture et loisirs

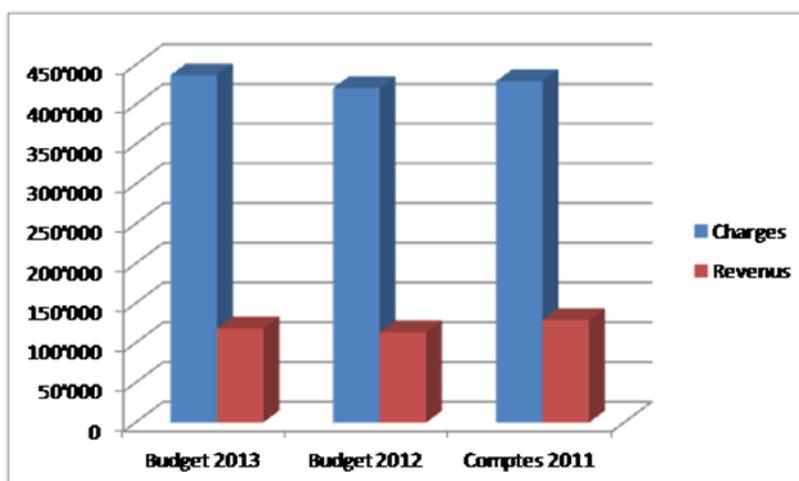
3. CULTURE ET LOISIRS	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	437'017	420'943	429'443
Revenus	118'251	113'557	128'883

Légère augmentation

Charges: +16'075 CHF

Revenus: +4'695 CHF

- Charges liées
+5'900
- Charges neutres
+4'694
- Achats p/inst. sportives
+5'000



4. Santé

4. SANTE	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	620'203	581'641	565'635
Revenus	16'000	15'000	20'015

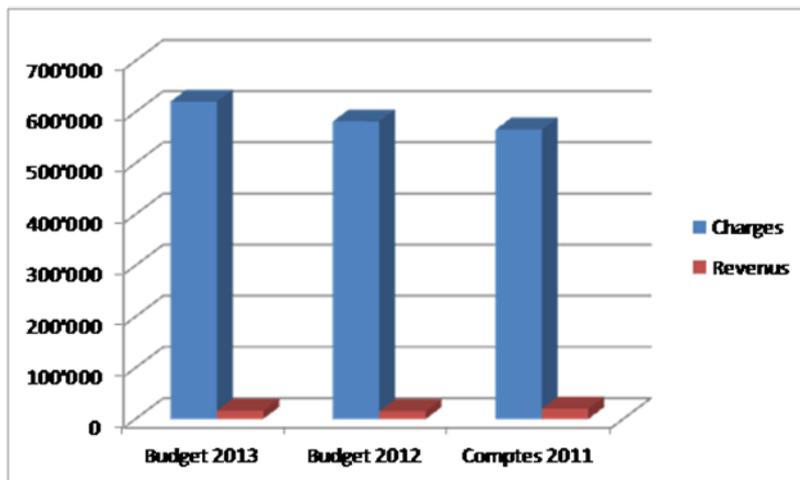
Légère augmentation

Charges: +38'562 CHF

Revenus: +1'000 CHF

Charges liées:

- Soins spéciaux
+ 14'000
- Homes
+ 9'000
- ACSMS
+ 16'568



5. Affaires sociales

5. AFFAIRES SOCIALES	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	958'158	951'495	857'206
Revenus	97'665	105'300	96'438

Budget stable

Charges: +6'683 CHF

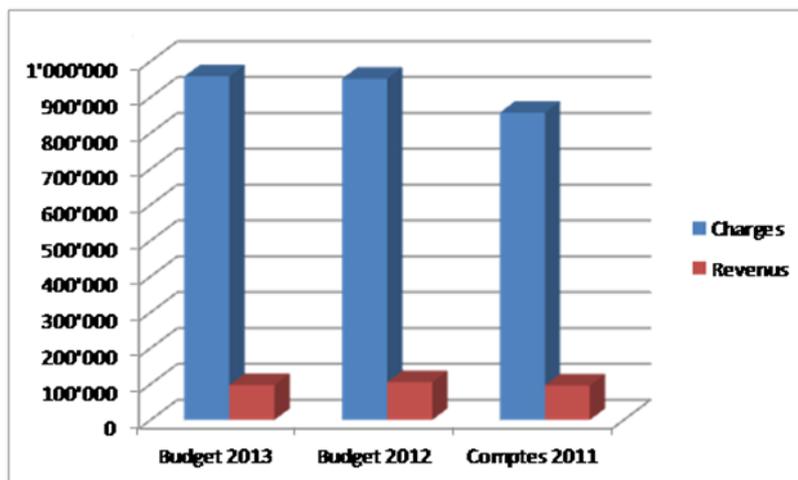
Revenus: +7'635 CHF

Charges liées

+ 9'126

Recettes AES

+ 12'000



6. Transports

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	644'861	679'557	599'240
Revenus	185'500	195'100	200'813

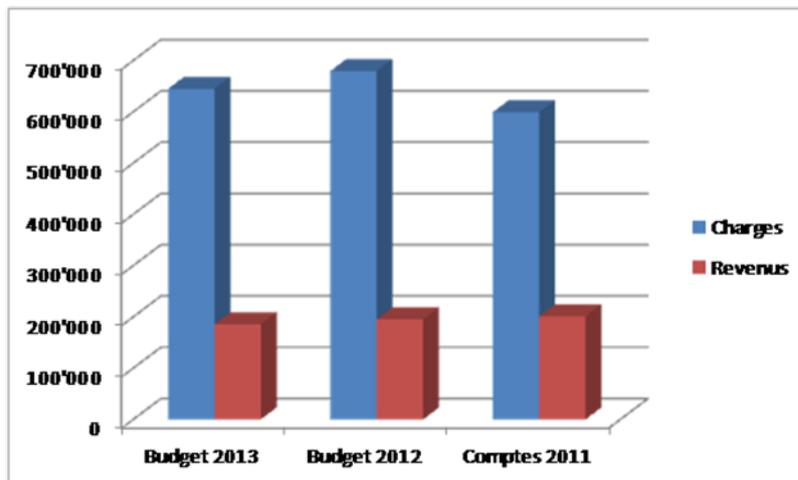
Légère diminution

Charges: -34'696 CHF

Revenus: -9'600 CHF

Transports publics

- Charge liée Agglo
-21'258



7. Protection – aménagement de l'environnement -1

7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	1'406'053	1'320'316	968'127
Revenus	992'650	975'080	720'644

Légère augmentation

Charges: +85'737 CHF

Revenus: -17'570 CHF

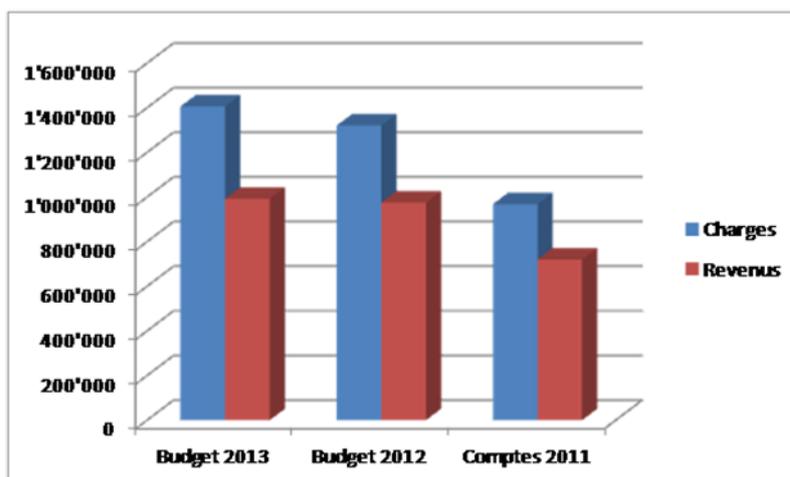
Charges liées stables -
908

Approvisionnement eaux

- Mutations réserve + 290
- Compteurs s/inv. - 25'500

Épuration eaux

- Attribution réserve + 14'805
- SIT - Cadastre + 5'000
- Sites pollués -15'000



7. Protection – aménagement de l’environnement -2

7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	1'406'053	1'320'316	968'127
Revenus	992'650	975'080	720'644

Correction endiguements

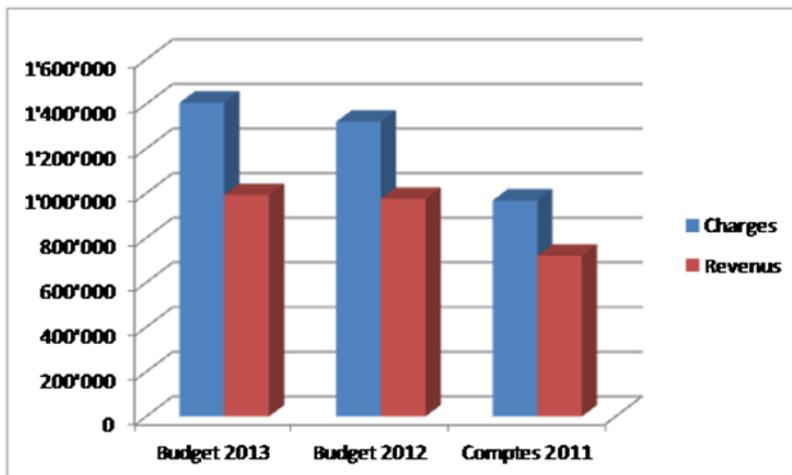
- Plaine de Seedorf + 20'000 (subvention comprise)

Cimetière

- Mur + 18'000

Aménagement territoire

- Personnel + 54'500 charges sociales non budgété en 2012



8. Economie

8. ECONOMIE	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	26'086	24'854	19'072
Revenus	286	436	293

Légère augmentation

Charges: +1'232 CHF

Revenus: -150 CHF

Que des charges liées

(sauf prom. éco. locale)

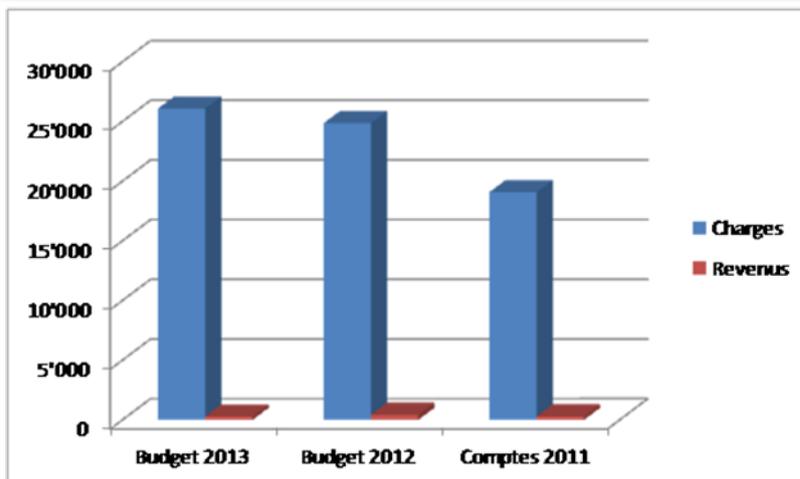
Forêts

Dép. forest. cant. -1'400

Promotion économique

Agglo +1'763

Locale +1'000



9. Finances et impôts

9. FINANCES ET IMPOTS	Budget 2013	Budget 2012	Comptes 2011
Charges	812'727	858'044	1'109'081
Revenus	7'274'261	6'714'448	6'338'097

Revenus en augmentation

Charges: +559'813 CHF

Revenus: -45'317 CHF

• Pers. physiques: + 402'367

• Pers. morales: + 178'594

→ Augmentation impôts en 2013

Péréquation

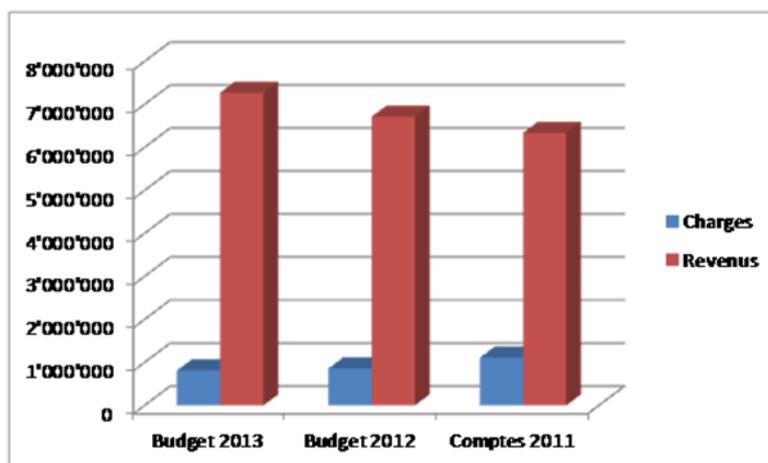
• -1'814 (-3'948) (+2'134)

Charges en diminution

• Intérêts/frais: - 15'000

• Auberge: - 40'000

(étude reportée en 2014)



Investissements 2013

Dépenses

Recettes

Excédent de dépenses

CHF 9'265.153.00

./. CHF 288'000.00

CHF 8'977'153.00

A. Crédits votés

290.503.08 Achat d'un véhicule pour transports scolaires (V)	Terminé en 2012
290.503.12 Nouveau bâtiment scolaire, construction (V)	5'000'000.00
330.501.01 Aménagement chemin Imp. des Agges (V)	58'335.00
330.501.02 Aménagement Chemin Grand Clos Nord	Reporté en 2017
620.502.00 Liaison piétonne Imp.Agges/Imp.Bois (V)	Terminé en 2012
620.502.01 Aménagement carrefour Z.I.partie OUEST (V)	443'000.00
620.502.02 Aménagement trottoir Z.I.vers Corjolens(V)	270'000.00
620.502.03 Aménagement secteur Scherry (V)	169'985.00
620.502.04 Aménag.carrefour Z.I. partie EST (V)	30'000.00
620.502.10 Réaménag. place école + carrefour Fontanettes (V)	209'304.00

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

620.503.05 Réfection du Pont de la Sonnaz (V)	<i>Reporté en 2014</i>
700.501.08 Ren. conduite adduct. eau Schery (V)	160'677.00
700.501.10 Pose conduite d'eau Otierdo (V)	10'000.00
700.502.06 Adduction d'eau Impasse des Agges (V)	<i>Terminé en 2012</i>
710.501.07 Assainissement du secteur de la Praly (V)	800'000.00
710.501.10 Mise en séparatif du centre du village (V)	334'152.00
710.502.09 Collecteur Impasse des Agges (V)	<i>Terminé en 2012</i>
790.501.04 Révision et harmonisation du PAL (V)	5'000.00
Total	7'490'453.00

B. Crédits à voter le 13 décembre 2012

B1. Crédit d'investissement groupé pour petits investissements	148'500.00
B2. Autres crédits à voter séparément	450'000.00
Total	598'500.00

B. Crédits à voter le 13 décembre 2012

B1. Crédit d'investissement groupé pour petits investissements

020.506.00 Achat de matériel et logiciels informatiques (G) <i>Remplacement de quelques ordinateurs et imprimantes, achat d'un scanner et de divers logiciels pour l'administration et le service technique</i>	10'000.00
210.506.00 Achat matériel et logiciels informatiques (G) <i>Remplacement des anciens PC par 10 Mac pour l'enseignement</i>	17'000.00
620.506.04 Achat de machines (G) <i>Remplacement de la motofaucheuse épareuse, d'un marteau piqueur électrique et d'une tondeuse à gazon</i>	25'000.00
650.501.00 Aménagement abris de bus (G) <i>Construction d'un arrêt définitif aux Fontanettes pour remplacer la solution actuelle provisoire depuis des années</i>	20'000.00

700.509.00 Achat de nouveaux compteurs (G) <i>Achats de 100 compteurs de remplacement permettant la saisie depuis l'extérieur des bâtiments</i>	36'500.00
942.503.06 Chauffage au gaz pour le bâtiment F/E (G) <i>Raccordement du bâtiment du feu / édilité au gaz naturel</i>	40'000.00
Total	148'500.00

Note: doivent être réalisés en 2013 – pas de report automatique

B. Crédits à voter le 13 décembre 2012

B2. Autres crédits à voter séparément

942.500.03 Achat de terrain et immeuble Art. 86 RF (M)	450'000.00
Total	450'000.00

Note: n'est reportée que la partie qui sera utilisée en 2013

C. Crédits à voter ultérieurement en 2013

340.503.01 Aménagements sportifs intérieurs et extérieurs	286'200.00
620.502.08 Aménagement des zones 30 km/h	100'000.00
620.506.03 Achat de véhicules pour l'édilité	180'000.00
710.501.04 Bac de rétention des eaux claires zone industrielle	500'000.00
720.501.02 Aménagement de la place de la déchetterie	<i>reporté en 2014</i>
750.501.02 Rétention des eaux claires de la zone industrielle	10'000.00
942.503.04 Crédit pour la maison d'habitation zone industrielle	<i>reporté en 2014</i>
942.503.05 Nouvelle centrale de chauffe bât. adm. et scol.	100'000.00
943.501.00 Rénovation Auberge d'Avry-Rosé	<i>reporté en 2014</i>
Total	1'176'200.00

Note: n'est reportée que la partie qui sera utilisée en 2013

D. Recettes d'investissements

620.611.00 Participation de tiers aux aménag. routiers	262'000.00
710.611.01 Participation de tiers - assainis. Praly	26'000.00
Total	288'000.00

Investissements 2013 – Récapitulation

	Dépenses	Recettes
A. Crédits votés	7'490'453.00	
B. Crédits à voter le 13 décembre	598'500.00	
C. Crédit à voter ultérieurement	1'176'200.00	
D. Recettes d'investissement		288'000.00
Totaux	9'265'153.00	288'000.00
Excédent de dépenses		8'977'153.00

Ce point sera préavisé après la présentation du point 3.3 « crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements ».

M. B. Piller demande s'il y a des questions ; ce n'est pas le cas il passe au point suivant.

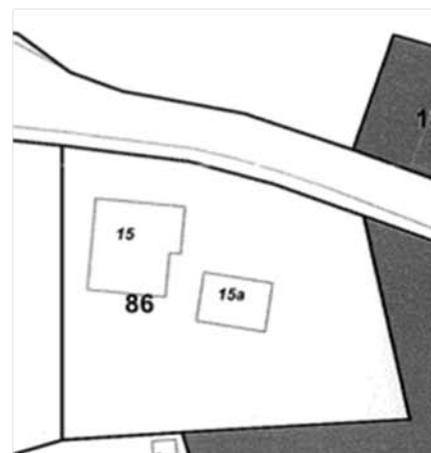
3.2. Crédit d'investissement pour l'achat de l'art. 86 RF (ancien magasin) Rapport de la commission financière Vote

M. Piller présente et commente cet objet.

La situation



Article 86 RF Avry



Surface 1290 m²

Zone résidentielle à faible densité I

Maison et grange

M. B. Piller explique l'intérêt du conseil communal pour cette maison, la surface permet une maîtrise de l'affectation future.

Une opportunité

- Patrimoine-clé au centre du village
 - o terrain surtout qui a de la valeur
 - o droit de superficie ou possibilité de revente
- Maîtrise de l'affectation future
 - o que ce soit avec des partenaires privés
 - o ou pour des besoins propres

- Donne une chance à la commune d'influencer le développement du centre du village

Idées d'affectation

- Petit immeuble combiné p.ex. avec des surfaces commerciales ou administratives
- Locaux à usage purement communal
 - o Locaux pour les sociétés locales (jeunes, aînés, etc.)
 - o Crèches
 - o Conservatoire
 - o Bureaux administratifs
- Rénovation / remise en état pour une location

→ Projet sera présenté pour décision en temps utile

Plan de financement

Plan de financement		
Prix d'achat		430'000.-
Frais à la charge de l'acheteur		20'000.-
Financement		
Crédit demandé		450'000.-
Frais annuels		
Intérêts passifs sur le montant investi: (taux)	2 %	9'000.-
Amortissement annuel minimal: (taux)	3 %	13'500.-
Frais annuels:		25'000.-

Mme J. Buchs Rosa donne lecture du rapport de la commission financière :

« *Mesdames, Messieurs,*

Le Conseil communal vous propose d'acquérir cette parcelle avec les bâtiments existants.

Malgré que la commune n'a pas pour mission de promouvoir des surfaces constructibles, nous soutenons la demande qui vous est faite.

La Commission considère que cet achat ne présente aucun risque financier compte tenu de l'emplacement et de la valeur du terrain.

Nous vous recommandons dès lors d'approuver le crédit demandé de 450'000 francs.

Au nom de la commission financière

*Jeannette Buchs Rosa
Nicolas Ecoffey
Nicolas Favre
Philippe Galley
Benoît Macherel
Charles Page
André von der Weid »*

M. B. Piller demande s'il y a des questions.

Monsieur René Mettraux, représentant l'Alliance du Centre Droit prend la parole :

„Monsieur le Syndic, chère assemblée,

Au nom de l'Alliance du Centre Droit,

Nous sommes favorables sur le principe de l'achat de l'ancien magasin.

La chance est unique et elle doit être saisie. Il s'agit au demeurant d'une bonne occasion qui ne se représentera pas de si tôt.

Toutefois, nous estimons que la commune dispose de suffisamment de locaux destinés à servir les besoins communaux. Par conséquent, les idées du Conseil communal visant d'autres projets qu'une mise en valeur du terrain et du bâtiment, respectivement du centre village, devraient être écartées.

Par conséquent, l'occasion est presque rêvée, donc oui à l'achat, mais pour autant qu'on s'en serve comme un investissement rentable.

Merci à tous

René Mettraux“

Comme il n'y a pas d'autre remarque, on passe au vote.

Vote :

Approuvent	43
Refusent	0
Abstention	2

3.3. Crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements
 Rapport de la commission financière
 Vote

M. M. Moret précise qu'on présente cet objet pour plus de transparence comme précisé dans avryzoom no 46 de décembre 2012.

Présentation

020.506.00 Achat de matériel et logiciels informatiques (G) <i>Remplacement de quelques ordinateurs et imprimantes, achat d'un scanner et de divers logiciels pour l'administration et le service technique</i>	10'000.00
210.506.00 Achat matériel et logiciels informatiques (G) <i>Remplacement des anciens PC par 10 Mac pour l'enseignement</i>	17'000.00
620.506.04 Achat de machines (G) <i>Remplacement de la motofaucheuse épareuse, d'un marteau piqueur électrique et d'une tondeuse à gazon</i>	25'000.00
650.501.00 Aménagement abris de bus (G) <i>Construction d'un arrêt définitif aux Fontanettes pour remplacer la solution actuelle provisoire depuis des années</i>	20'000.00
700.509.00 Achat de nouveaux compteurs (G) <i>Achats de 100 compteurs de remplacement permettant la saisie depuis l'extérieur des bâtiments</i>	36'500.00
942.503.06 Chauffage au gaz pour le bâtiment F/E (G) <i>Raccordement du bâtiment du feu / édilité au gaz naturel</i>	40'000.00
Total	148'500.00

Note: doivent être réalisés en 2013 – pas de report automatique

M. A. von der Weid donne lecture du rapport de la commission financière :

« Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, nous demandons au Conseil communal de ne pas passer de petits investissements directement dans le compte de fonctionnement.

Par conséquent, ils seront enregistrés comme actifs et pourront être amortis sur une durée fixée par la loi.

Afin d'éviter de présenter chaque objet à l'assemblée, nous nous sommes mis d'accord pour vous demander un crédit global avec un listing détaillé.

Le Conseil communal informera la Commission financière sur l'état des achats effectués.

Dès lors, nous vous demandons d'approuver le crédit de 148'500 francs.

Au nom de la commission financière

*Jeannette Buchs Rosa
Nicolas Ecoffey
Nicolas Favre
Philippe Galley
Benoît Macherel
Charles Page
André von der Weid »*

M. B. Piller demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas, on passe au vote.

Vote :

Approuvent	44
Refusent	0
Abstention	1

3.4. Rapport final de la commission financière sur le budget 2013

Approbation du budget 2013

Vote

M. N. Favre donne lecture du rapport de la commission financière :

«Mesdames, Messieurs,

La procédure prévoit que les objets votés lors de cette assemblée font partie intégrante des budgets de fonctionnement et d'investissement qui sont soumis à votre approbation.

Comme vous l'avez constaté, le Conseil communal a élaboré un budget de fonctionnement 2013 qui dégage un bénéfice d'environ 500'000 francs.

Ce montant correspond approximativement aux recettes supplémentaires d'impôts sur l'année 2013. Comme nous vous l'avons mentionné, nous avons accepté l'augmentation du taux d'imposition au 1^{er} janvier 2013 malgré que les charges effectives pour le bâtiment scolaire devront être supportées à partir de 2014. Cette année d'avance permet de créer une réserve de financement pour l'école et ainsi de réduire le besoin d'emprunt.

Nous avons discuté ce budget en détail avec le Conseil communal. Les charges de fonctionnement et les recettes fiscales nous semblent réalistes.

Après acceptations ou refus des demandes d'investissements énoncées dans l'ordre du jour, la Commission financière vous recommandera au point 3.7. d'approuver les budgets de fonctionnement et d'investissement 2013.

Avry, le 13 décembre 2012

Au nom de la commission financière

*Jeannette Buchs Rosa
Nicolas Ecoffey
Nicolas Favre
Philippe Galley
Benoît Macherel
Charles Page
André von der Weid »*

Vote :

Approuvent	45
Refusent	0
Abstention	1

4. Modification des statuts de l'ACSMS (Association des communes de la Sarine pour les services médicaux sociaux)

Vote

M. Clément présente cet objet et commente les tableaux.

Statuts actuels	Nouveaux statuts
<p>Organes <u>Art. 6</u>- Les organes de l'Association sont :</p> <p>a) l'assemblée des délégués, b) le comité de direction, c) la commission de district prévue par la loi du 8 septembre 2005 sur l'aide et les soins à domicile.</p> <p>f) <u>Frais financiers des homes pour personnes âgées</u></p>	<p>Organes <u>Art. 6</u>- ¹Les organes de l'Association sont :</p> <p>a) l'assemblée des délégués, b) le comité de direction, [supprimé]</p> <p>² L'Association entretient des liens privilégiés avec les autorités de district instituées par la législation spéciale, à savoir:</p> <p>a) La commission de district prévue par la loi du 8 septembre 2005 sur l'aide et les soins à domicile ;</p> <p>b) La commission de district des EMS prévue par la loi du 23 mars 2001 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées.</p> <p>f) <u>Frais financiers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées (EMS)</u></p>

<p>Art. 35.- Les frais financiers liés aux dépenses d'investissement des homes pour personnes âgées du district de la Sarine sont pris en charge par les communes-membres. Ils sont répartis entre elles selon la clé suivante :</p> <p>50 % selon la population légale de chaque commune ;</p> <p>50 % selon la population légale pondérée par l'indice de la capacité financière de la commune.</p>	<p>Art. 35.- Les frais financiers liés aux dépenses d'investissement des établissements médico-sociaux et les frais de fonctionnement de la Commission de district des EMS sont pris en charge par les communes-membres. Ils sont répartis entre elles selon la clé suivante :</p> <p>75 % selon le nombre d'habitants (population légale) ; 25 % selon la population légale de chaque commune pondérée par l'indice de potentiel fiscal cantonal (IPF) de la commune.</p> <p>Art. 35bis (nouveau).- L'Association peut contracter un emprunt unique d'une durée maximale de 10 ans et d'un montant maximal de 8'000'000 francs pour financer le remboursement du décalage de 18 mois dans le paiement des frais financiers des établissements médico-sociaux du district de la Sarine.</p>
<p>TITRE V. Dispositions transitoires et finales</p>	<p>TITRE V. Dispositions transitoires et finales</p> <p>Art. 46 (nouveau).- Les articles 6, 35, 35bis et 46 adoptés par l'assemblée des délégués du 30 mai 2012 entrent en vigueur au 1er janvier 2013.</p>

M. B. Piller demande s'il y a des questions.

M. Charly Page

Comment se fait-il qu'une association de communes en arrive à avoir 2 ans de retard ? Cela surprend et on a payé des intérêts sur 2 mio !

M. M. Clément

Pour établir le montant dû par chaque commune, il est nécessaire que les EMS aient bouclé leurs comptes et pour cela il faut qu'ils aient pu procéder à l'encaissement auprès des communes. C'est à ce moment, seulement, que la CODEMS peut présenter ces comptes. Cela va faire l'objet d'un audit pour arriver à alléger la structure ACSMS qui comprend actuellement plusieurs comités.

Vote :

Approuvent	46
Refusent	0
Abstention	0

5. Informations du Conseil communal

Projet Ecole

M. B. Piller informe que le dossier a été mis à l'enquête en mai 2012. Après de longs mois le permis a enfin été délivré. Le premier coup de pioche symbolique a eu lieu le 7 décembre 2012. Le conseil communal souhaite que le chantier, qui va durer jusqu'en 2014, se déroule sans accident. Il remercie les parents des élèves ainsi que les habitants de leur compréhension pour les désagréments dus au chantier.

Projet halle de sport

M. M. Moret présente le projet



M. M. Moret précise que la demande de crédit d'investissement aura lieu lors de l'assemblée communale du printemps 2013, en même temps que la centrale de chauffe (liés).

M. M. Moret demande s'il y a des questions.

M. Joël Martin

Y a-t-il eu des modifications suite à la séance avec les sociétés locales ?

M. M. Moret

Non, peu de modifications ont pu être prises en considération.

Nouveau site internet www.avry.ch

M. M. Moret informe que le nouveau site internet sera mis en service dans le courant du mois de janvier 2013.

Secteur de la Praly

M. B. Piller explique que, dans le cadre des travaux du bassin de rétention de la Praly, l'ordre avait été donné d'arrêter les travaux en octobre 2009. Dernièrement l'autorisation du Tribunal Cantonal nous est parvenue. Les travaux pourront commencer dès que le temps le permettra (printemps 2013).

6. Divers

M. B. Piller demande s'il y a des questions.

M. Benoît Macherel : concernant la construction de l'école, est-ce-que les montants des soumissions correspondent au budget prévu initialement ?

M. D. Schafer répond que suite au budget voté, on a attribué 6mio CHF de travaux d'où une économie à ce jour de CHF 760'000.--; ce qui laisse espérer un budget respecté.

M. B. Piller ajoute que lors du vote, on avait promis de respecter les budgets. Il précise qu'on est soumis aux marchés publics.

AGGLO

M. B. Piller informe que les communes de l'AGGLO ont eu la possibilité d'acheter la même étoile de Noël qui illumine la maison communale.

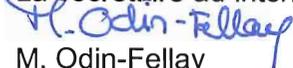
La parole n'étant plus demandée, M. B. Piller, Syndic, lève la séance à 21 h 15 et remercie les personnes présentes.

Au nom du Conseil communal, il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié ainsi que le biscôme de St-Nicolas.

L'assemblée est levée à 21 h 15.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La secrétaire ad interim



M. Odin-Fellay

Le syndic



B. Piller

Avry, le 13 décembre 2012